

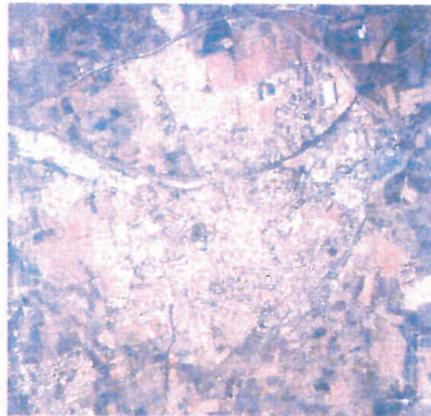


Département de l'Hérault
COMMUNE DE LUNEL

PLU

Plan Local d'Urbanisme

5^{EME} REVISION DU POS



VI.9 – CAHIER DES RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

PLU approuvé par DCM du 28 mars 2007

Le bâti du centre ancien de Lunel possède un certain nombre de caractéristiques qu'il convient de respecter lors de travaux de réhabilitation.

Ce cahier de recommandations architecturales a pour objet :

- d'expliciter les règles concernant l'aspect extérieur des constructions contenues dans l'article 11 du règlement du POS , en rappelant quelles sont les composantes d'une façade et les éléments à prendre en compte lors d'interventions sur le bâti du centre ancien,
- de guider le choix des particuliers par le biais d'exemples de réalisation et de proposition de nuancier de couleur.

MAISON PORTICULEE LIEE A L'ACTIVITE VITICOLE

- Rdc - porte cochère ancienne entrée de la remise (garage) avec ou porte cochère
- 1er étage - 2 ou 3 fenêtres soulignées par des encadrements
- grenier présentant des tenestrons
- enduit lisse : couleur jaune
- absence d'ornementation - toits rabattus en bois clair



On trouve dans le centre ancien à côté de bâtiments d'intérêt architectural ou historique (bâtiments de l'époque médiévale, de la Renaissance, hôtels particuliers du XVII^e, du XVIII^e siècle, repérés dans le plan annexé) et qui lors d'opération de réhabilitation devront faire l'objet d'une attention particulière, un bâti plus modeste mais caractéristique de l'histoire de la ville.

- bâtiments liés à l'ancienne activité viticole et qui associent remises et habitations. Ces bâtiments sont généralement d'une grande sobriété dans leur traitement;

- bâtiments plus urbains, plus ordonnancés qui présentent souvent de nombreux ornements qu'il convient de préserver

Malgré leurs spécificités, ces différents bâtiments ont **des points communs** qui caractérisent le bâti ancien dans son ensemble:

- leur volumétrie est simple
- les toitures sont de faible pente et couvertes en tuile canal,
- les murs sont couronnés généralement par une génoise ou une corniche,
- les couvertures sont toujours plus hautes que larges,
- les portes et fenêtres sont soulignées par des encadrements. Elles sont alignées selon des axes horizontaux et verticaux,
- les hauteurs de niveaux sont différenciées (plus haute au RDC, plus petite au dernier niveau)

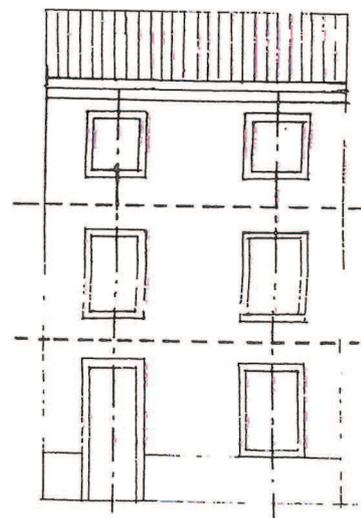
BATIMENT PLUS URBAIN

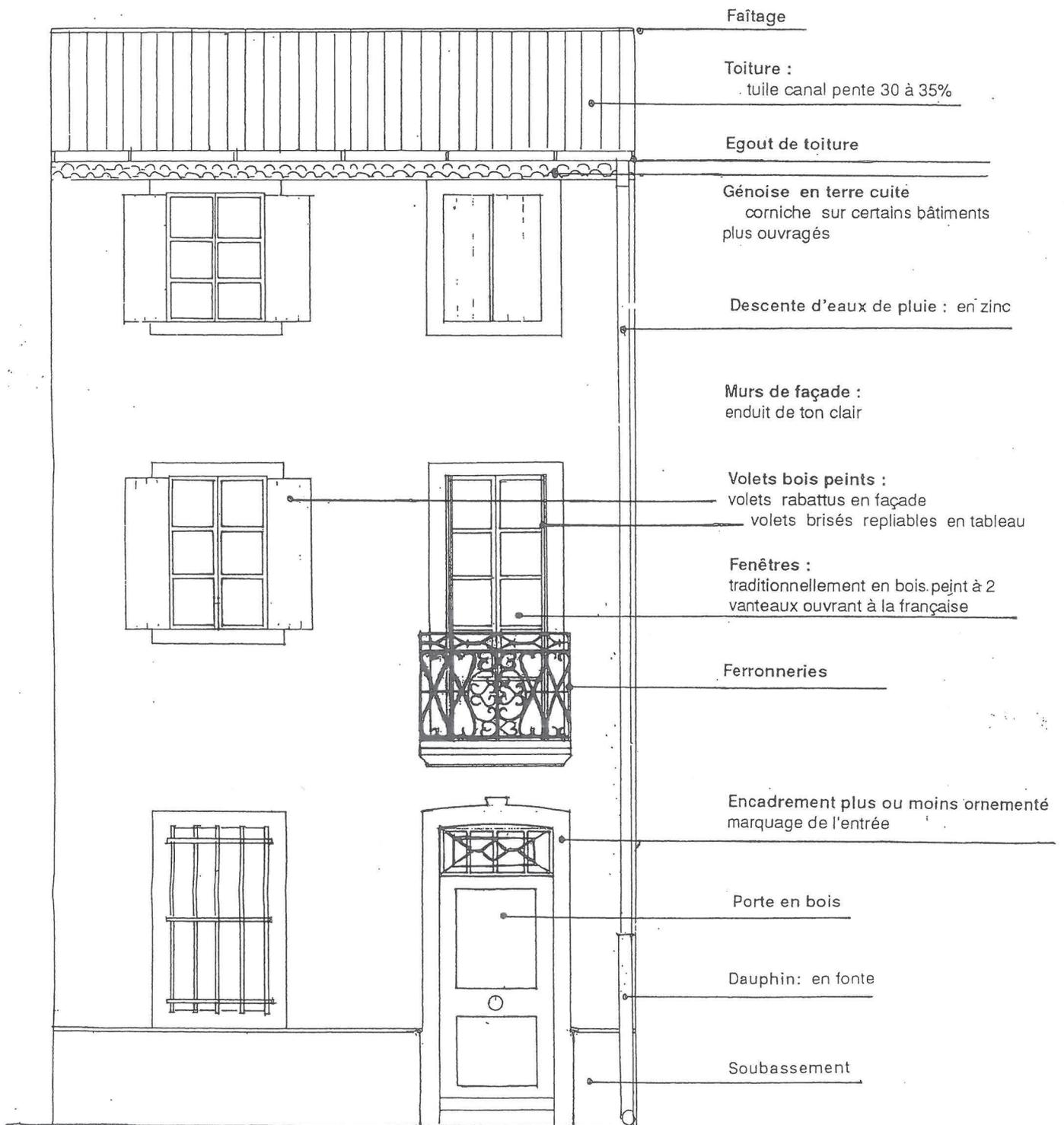
- Rdc et cages habitables
- composition en 2 ou 3 axes avec la porte souvent en sautoir
- encadrement en tenestrons et de porte plus ou moins ouvragé
- occultation (volets persienne repliable en tableau)
- ferronnements (gardes et pas, balcons...)
- marquage des niveaux, des soulassements et rentrées au des angles

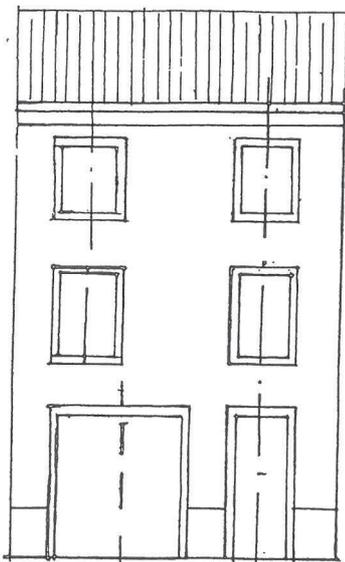


LES POINTS COMMUNS

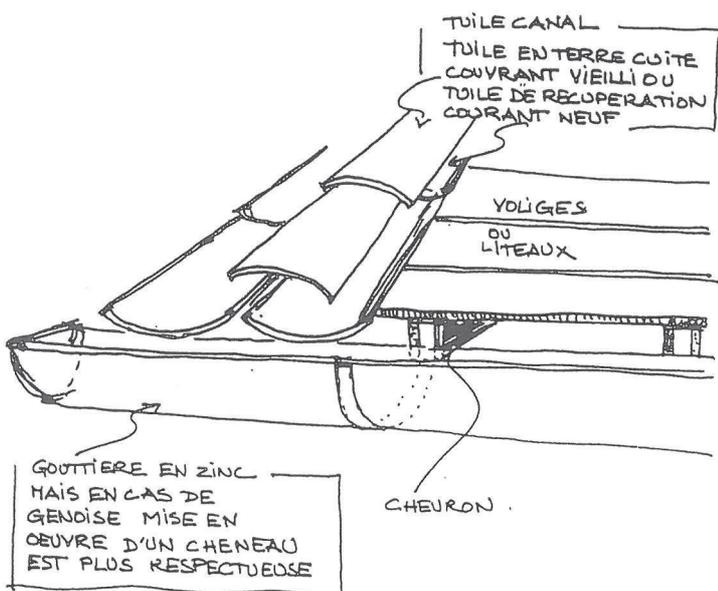
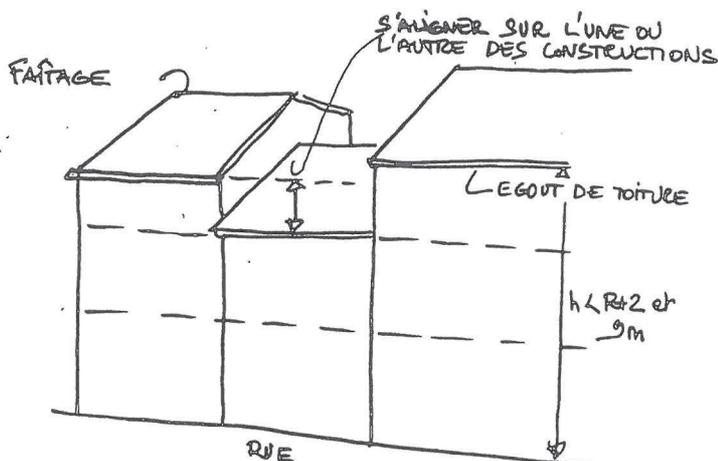
- les toitures : couvertes en tuile canal et de faible pente
- les ouvertures: de proportions verticales soulignées par des encadrements
- la composition selon des axes horizontaux et verticaux
- les hauteurs et largeurs de bâtiments
- les couleurs, bien que les matériaux utilisés en façade soient différents (du plus noble : la pierre de taille, au plus sobre : ciment à la chaux), ils déclinent les mêmes teintes de référence







OUVERTURE MAXIMUM : 2 FOIS 1 BAIE DE L'ETAGE



COMPOSITION GENERALE/ PERCEMENTS

Lors d'intervention sur des bâtiments existants, il y a lieu de respecter les axes de composition du bâtiment et la proportion verticale des ouvertures :

- aligner les fenêtres sur les fenêtres existantes,
- créer des ouvertures de forme verticale, éventuellement carrée au dernier niveau,
- si le bâtiment a été dénaturé lors d'interventions antérieures, restituer les proportions et percements d'origine,
- respecter le principe de superposition des ouvertures qui permet une meilleure descente des charges : en cas de création de garage ne pas dépasser 2 ou 3 fois la largeur d'une baie de l'étage, pour conserver des parties pleines suffisamment importantes pour porter l'étage.
- conserver les décors existants (corniches, façon de pierre,...)

HAUTEURS ET VOLUME

- respecter une volumétrie simple
- ne pas dépasser la hauteur maximum autorisée soit en centre ancien (zone UA1) 2 étages sur RDC et 9m à l'égout de toiture
- dans le cas d'une surélévation ou d'une nouvelle construction, tenir compte des constructions voisines pour régler la hauteur des niveaux et celle du bâtiment afin d'assurer une bonne intégration de la construction dans l'environnement bâti.

LES TOITURES

- respecter l'orientation et la pente des toitures traditionnelles : faitage parallèle à la voie principale, toiture à 2 pentes ou 3 dans le cas d'immeuble d'angle, pente comprise entre 30 et 35 % pour rester adaptée à la pose de tuile canal.
- couvrir les toitures en tuile canal. L'emploi de cette tuile est obligatoire dans le centre ancien afin de préserver l'unité existante.

il peut s'agir :

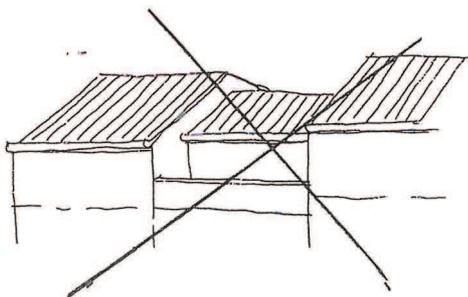
- de tuile canal de récupération (utilisation possible de tuile canal de récupération en couvrant et de tuile canal neuve à crochet en courant)
- de tuiles canal neuve de teinte vieillie en veillant à une harmonie dans les variations de teinte.

LES CHASSIS DE TOIT :

La mise en place de chassis de toit n'est pas interdite toutefois il faut :

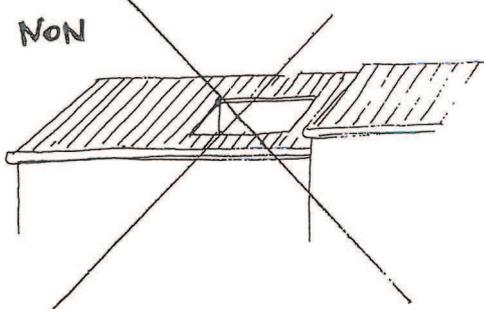
- les limiter en nombre et éviter de les exposer à l'ouest ou au sud (risque de surchauffe l'été)
- veiller à les intégrer dans l'épaisseur du toit et limiter leur dimension : 70 cm de large par 110 cm de long dans le sens de la pente, par exemple.

TERRASSE EN TOITURE : **NON**



TERRASSE EN DECAISSÉ DE TOITURE

NON



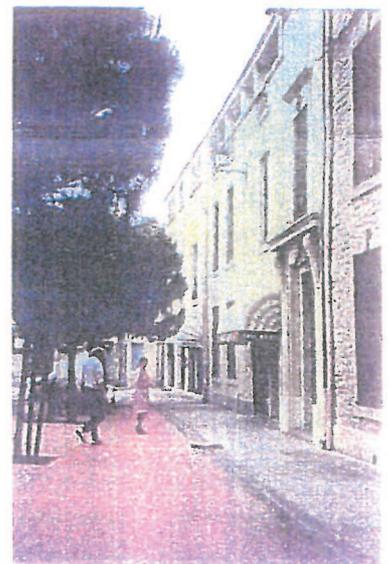
TERRASSES ET LOGGIAS: QUELLES POSSIBILITES ?

Dans le règlement du POS, la création de terrasse est interdite sur les bâtiments anciens, qu'il s'agisse de terrasse en toiture, en décaissé de toiture, ou en façade.

La création de terrasse a souvent pour effet de dénaturer l'aspect du bâtiment ancien et pose souvent lorsqu'elles sont réalisées en toiture des problèmes d'étanchéité.

Les loggias sont par contre autorisées, ce qui permet notamment dans le cas de surélévation de créer un espace extérieur couvert intégré au bâtiment.

LOGGIAS : OUI



Bâtiment en pierre irrégulière ou pierre tout venant enduite



Exemple de mur enduit

CHOIX DU LIANT DE BASE
 Choix des matériaux compatibles avec les matériaux existants et déjà utilisés sur place.
 - mur en pierre irrégulière liant à la chaux --> enduit à la chaux
 - mur en parement hourdé au mortier de ciment --> enduit au mortier de ciment

LES MURS BATIS EN PIERRE IRRÉGULIÈRE

La majorité des immeubles du centre ancien sont bâtis à partir de pierres irrégulières. Bien qu'un phénomène de mode ait conduit à la mise à nu des pierres, les laisser apparentes est un risque pour la longévité du bâtiment. En effet, ces murs doivent être enduits afin d'assurer leur étanchéité.

L'enduit à réaliser utilisera comme liant la chaux hydraulique naturelle ou la chaux aérienne. Le ciment souvent utilisé comme liant n'est pas adapté au murs anciens. Il empêche les murs de respirer provoquant salpêtre, fissures, décollements. L'enduit pourra être réalisé :

- soit de manière traditionnelle (cf tableau de composition et dosage) .
- soit en utilisant les enduits prêts à l'emploi à base de chaux, spécialement conçus pour la restauration des bâtiments anciens .

L'enduit s'applique en 3 couches :

- le gobetis qui permet l'accrochage,
- le corps d'enduit qui assure l'étanchéité
- la couche de finition qui détermine l'aspect extérieur de l'enduit et donne la couleur.



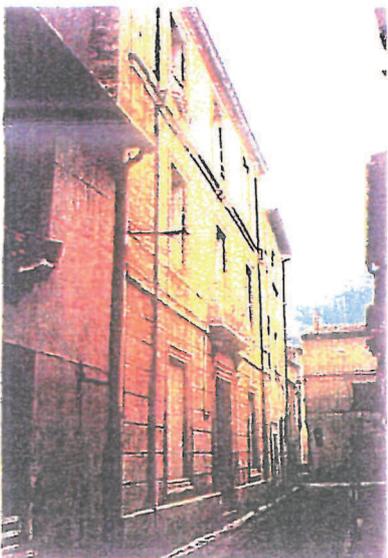
Bâtiments en pierre de taille



La finition doit être fine : finition lissée à la truelle, talochée fin ou gratté très fin. Les finitions grossières ou trop grenues sont interdites. Elles recueillent les salissures et présentent l'inconvénient de mal vieillir .

Sur les enduits conservés, les finitions peuvent être réalisées à l'aide :

- de peinture (peinture minérale si l'enduit a été décappé, microporeuse, si l'enduit possède une peinture ancienne)
- de lait de chaux (sur mur décappé et ne présentant pas de traces d'humidité)
- d'enduit monocouche allégé prêt à l'emploi qui sera également lissé à la truelle, talochée fin ou gratté très fin.

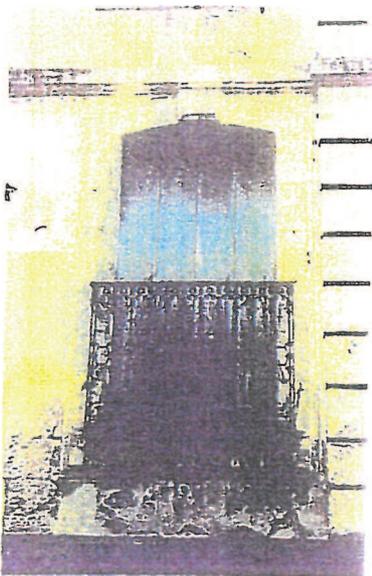


LES MURS EN PIERRE DE TAILLE

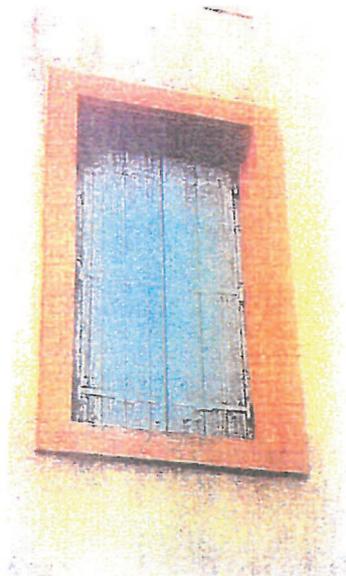
Les façades en pierre de taille sont destinées à rester apparentes.

Elles seront toujours nettoyées par procédé doux (à l'eau claire et à la brosse, par micro-sablage si la pierre est très encrassée. Les sablages ordinaires, les décapages à l'eau trop violents sont à éviter, ils suppriment la couche de calcite produite par la pierre qui la protège des agressions extérieures). Parfois les pierres doivent être reconstituées (reprise avec des pierres de même caractéristiques, mortier de chaux, enduit de ragréage prêt à l'emploi à base de chaux). Une couche de protection peut également être nécessaire (lait de de chaux ou hydrofuge microporeux par exemple)

Encadrement de baie en pierre



Encadrement à l'enduit



LES ENCADREMENTS DE BAIES

Les ouvertures sont généralement soulignées par des encadrements, souvent réalisés en pierre, parfois à l'enduit, quelquefois peints.

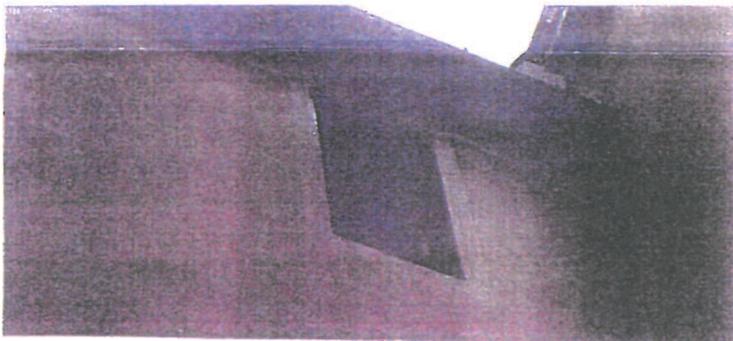
Lors d'un ravalement de façade ces encadrements sont à conserver et à restaurer, voire à créer lorsqu'ils ont été supprimés lors de travaux antérieurs.

L'encadrement peut être réalisé :

- par application d'une surépaisseur d'enduit sur 20 cm de large et jusqu'à 2,5 cm d'épaisseur. L'enduit sera lissé à la truelle
- par la réalisation d'une peinture d'encadrement réalisée également au lait de chaux ou à la peinture minérale. Un filet plus sombre peut souligner le dessin et assurer la transition entre l'enduit et l'encadrement.

L'encadrement assure généralement la fonction d'appui de baie. Les appuis de baie lorsqu'ils existent sont réalisés en pierre et intégrés à l'ornementation de la façade. Ces appuis sont à conserver et restaurer.

Génoise en terre cuite ...



ou corniche en pierre

GENOISES ET CORNICHES

Les murs sont généralement couronnés par une génoise ou une corniche qui soutiennent les dépords de toiture.

Les génoises sont constituées généralement de 2 rangées de tuiles canal. Elles sont à conserver et à reconstituer. Les tuiles seront nettoyées et remplies avec l'enduit de la façade.

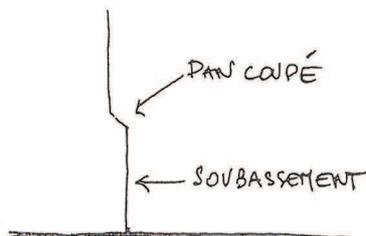
Les corniches existantes seront à restaurer.

En cas de surélévation, il est préconisé la mise en place d'une génoise ou pour les façades les plus ornementées, d'une corniche.

Decors de façade



BANDEAU



LES MOULURES, LES BANDEAUX ENTRE ETAGES, LES PILASTRES, ... LES DECORS

Ils participent au rythme de la façade, à sa richesse. Ils sont lorsqu'ils existent à conserver et restaurer.

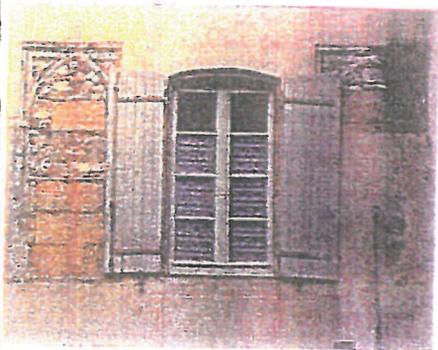
Les décors (frises, ...) existants seront relevés et refaits à l'identique.

LES SOUBASSEMENTS

Les soubassements ont deux fonctions:

- ils donnent un socle au bâtiment
- ils protègent l'enduit des salissures et rendent l'entretien de la façade plus aisé (la reprise du soubassement pouvant être réalisée indépendamment du reste de la façade). Il est ainsi important de les conserver lorsqu'ils existent et d'en réaliser lorsqu'ils font défaut en créant un surépaisseur d'enduit de 2 cm, à la chaux hydraulique batardée, raccordée par un pan coupé à la façade.

Différents modèles de fenêtres



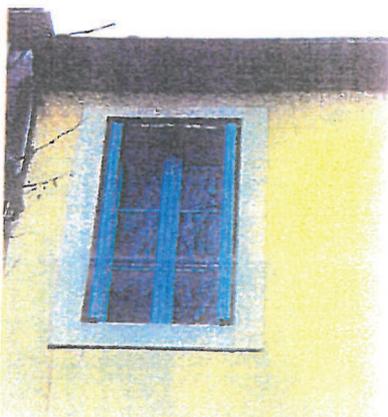
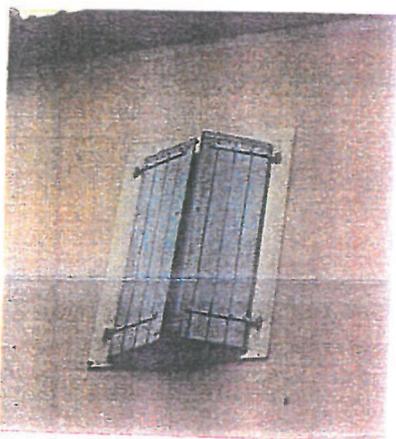
LES FENETRES

Si les fenêtres anciennes doivent être remplacées, il est préconisé

- la mise en place de fenêtres en bois à deux vantaux ouvrant à la française fabriquées sur mesure. Les modèles standards sont rarement adaptés aux dimensions des baies anciennes et leur mise en place nécessite des rajouts ou modifications d'ouvertures qui dénaturent le bâtiment.
- de s'inspirer du modèle d'origine pour définir la forme de la menuiserie (cintrée ou non) avec imposte ou non) et les découpes de carreaux (généralement 3 ou 4 carreaux par vantail).
- de ne pas multiplier les types de fenêtres sur une même façade, si des fenêtres anciennes sont conservées, les nouvelles menuiseries doivent tenir compte de leur style.

Volets rabattus en façade

Volets repliables en tableaux



Les fenêtres seront peintes dans des tons clairs en harmonie avec les volets.

La mise en place de menuiserie en PVC souvent emboîtée est déconseillée. Le PVC n'est pas adapté à la forme des baies anciennes. Les montants sont larges, ce qui réduit les parties vitrées et diminue le niveau d'éclairage dans le pièce. De plus le choix de couleur est réduit et seule la couleur blanche est garantie dans le temps.

LES VOLETS

Les volets anciens sont à conserver et à restaurer dans la mesure du possible. S'ils doivent être remplacés, ils seront réalisés en bois. Il s'agira :

• soit de volets rabattus en façade à lames en bois verticales. Ces volets sont à mettre en place sur les façades qui en possèdent déjà et / ou les encadrements de baies comportent des ferrures.

• soit de volets en bois repliables en tableaux à lames verticales ou persiennés. Ce type de volet est fréquent notamment sur les immeubles du XIX^e siècle.

Les volets seront peints.

La mise en place de volets roulants est déconseillée. Leur pose va de pair avec la mise en place de baïssons visibles en façade qui sont caractéristiques.

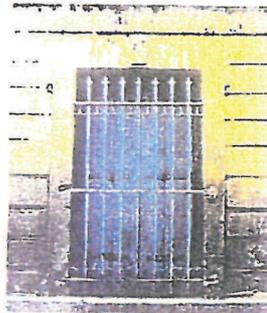
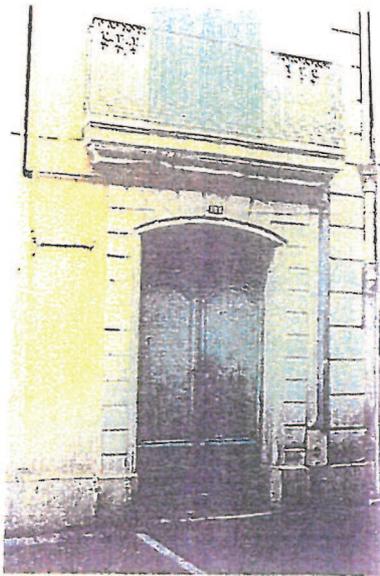
Porte ancienne



LES PORTES

Les portes peuvent être avantageusement restaurées. Si la porte doit être remplacée, il est recommandé d'installer une porte en bois à une cleme de facture simple, s'inspirant avec fidélité des modèles anciens.

Exemples de ferronneries



LES FERRONNERIES: GARDES CORPS, BALCONS, BARREAUX DE DEFENSE...

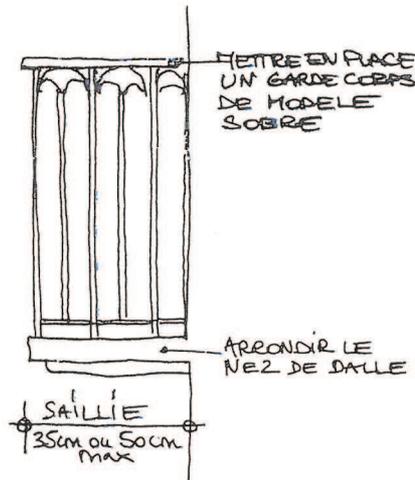
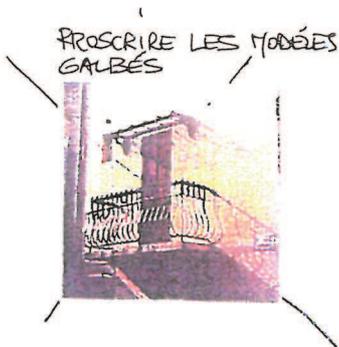
Les gardes corps , balcons, barreaux de défense,... participent au décor de la façade. Les modèles anciens sont à conserver dans la mesure du possible.

En cas de création de garde corps ou balcons on choisira un modèle sobre à barreaudage vertical, ou une reproduction de modèle ancien en accord avec la période de construction du bâti.

Les modèles en fer forgé galbés sont à proscrire. Les barreaux de défense ou grille de protection seront réalisées avec un barreaudage droit vertical liés par des lisses horizontales (tenir compte pour leur rythme de la fenêtre)

Les ferronneries seront peintes dans un ton plus soutenu que celui de la menuiserie (proche du noir) .

Creation de balcon : ne pas dépasser la saillie autorisée, intégrer le balcon



LA ZINGUERIE: GOUTTIERES, DESCENTES D'EAU DE PLUIE..

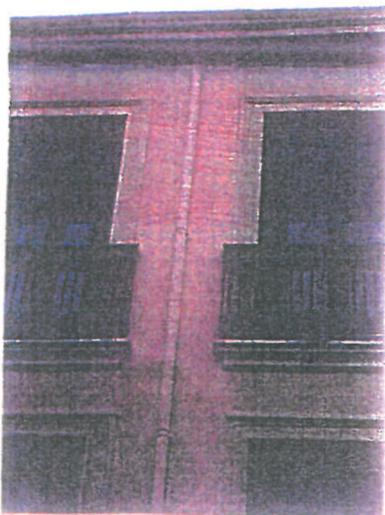
Les chéneaux , gouttières , descentes d'eau seront réalisés en zinc .

La mise en place de dauphins en fonte sur 2 m de haut, en pied de chute est recommandée afin de protéger efficacement les descentes des coups et dégradations .

Les descentes d'eau seront localisées sur les limites latérales des constructions sans bifurcation zébrant les façades.

L'utilisation du PVC pour réaliser les gouttières et descentes d'eau est à proscrire en raison de sa mauvaise tenue dans le temps (il devient cassant au soleil et se déboîte souvent)

Gouttières, descentes d'eau de pluie, cables divers: ... intégrer et cacher



CABLES DIVERS EN FACADE EVACUATIONS DIVERSES APPARENTES

Lors d'un ravalement de façade, il est recommandé:

- de négocier avec les services d'EDF et PTT le déplacement des câbles sous génoise ou corniche , si leur passage en façade ne peut être supprimé
- d'envisager un passage par l'intérieur des branchements de téléphone
- de retraiter les écoulements et évacuations d'eaux usées et eaux vannes qui seraient apparents en envisageant leur passage par l'intérieur, en prévoyant leur encastrement.
- les coffrets EDF et Gaz lorsqu'ils seront encastrés en façade, seront situés à 5 cm en retrait du nu de la façade pour permettre la pose d'un portillon en bois peint ou d'une porte à encluire.

Vitrine posée en feuillure



Devanture en applique



LES VITRINES: TYPE DE VITRINE , MATERIAUX ET COULEURS

• Les vitrines posées en feuillure

Ce type de vitrine est recommandé, notamment lorsque la façade possède des éléments de décor apparents , en effet , la pose en feuillure assure la lisibilité de la façade , préserve les décors et s'intègre avec sobriété au bâti existant. La vitrine sera posée à environ 20 cm en retrait de la façade. Le bois, l'aluminium prélaqué peuvent être indifféremment utilisés.

• Les devantures posées en applique.

Elles peuvent être envisagées, si elles contribuent à recomposer un RDC, à masquer des linteaux sans intérêt ou des interventions qui ont dénaturé la façade d'origine. Il faudra veiller toutefois:

- à respecter les règles de composition générale
- à limiter le débord à 10 cm maximum
- à les traiter avec sobriété , les fausses pierre , faux bois, décors imitant des matériaux, les bardages aluminium, PVC sont à proscrire.

• **les couleurs** : éviter de multiplier les couleurs, choisir une voire deux couleurs qui s'harmonisent avec celles déjà utilisées sur le bâtiment. Pour les franchisés utiliser les couleurs imposées par touche (montant de la menuiserie, enseigne..)

• **les seuils / nez de marche** : Ils devront être réalisés en pierre . La prolongation du carrelage à l'extérieur du magasin est à proscrire tant pour des problèmes d'usage (le carrelage choisis est souvent inadapté à un usage extérieur), que pour préserver le bâti existant.

GRILLES DE PROTECTIONS

Il est conseillé de les positionner derrière la vitrine , afin de laisser la façade dégagée. les caissons devront être intégrés à la composition de la vitrine et localisés à l'intérieur. Les caissons en saillie sur la façade étant proscrit.

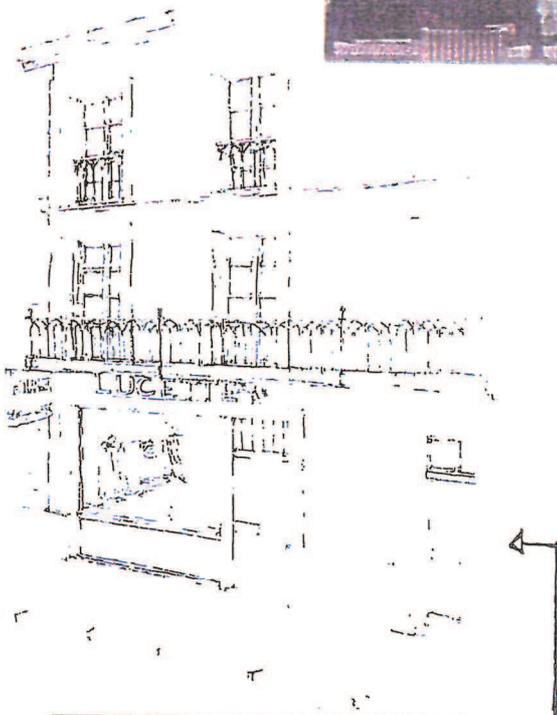
Les seuils seront réalisés en pierre.

ENSEIGNES

La multiplication des enseignes nuit à la lisibilité et au repérage du commerce, il est ainsi conseillé de les limiter en nombre (2) et de veiller à supprimer les enseignes des commerces antérieurs.

• une en applique. Par exemple (lettres découpées posées directement sur la façade, lettres peintes sur bandeau ne dépassant pas 30 à 40 cm de haut, mise en place d'un store banne intégré dans la largeur de la devanture)

• une en drapeau, en limitant sa saillie. La saillie ne doit pas dépasser 1/10ième de la largeur de la voie (Règlement national des enseignes/loi de 79) Les couleurs utilisées seront en harmonie avec celle de la vitrine et de la façade.



DEVANTURE COMMERCIALE / CREATION D'UNE BAIE COMMERCIALE : LES REGLES A RESPECTER

• Respecter la trame parcellaire pour rester à l'échelle de la rue et des bâtiments dans lesquels on s'inscrit, par exemple : ne pas faire courir une vitrine sur plusieurs bâtiments sans marquer les murs mitoyens

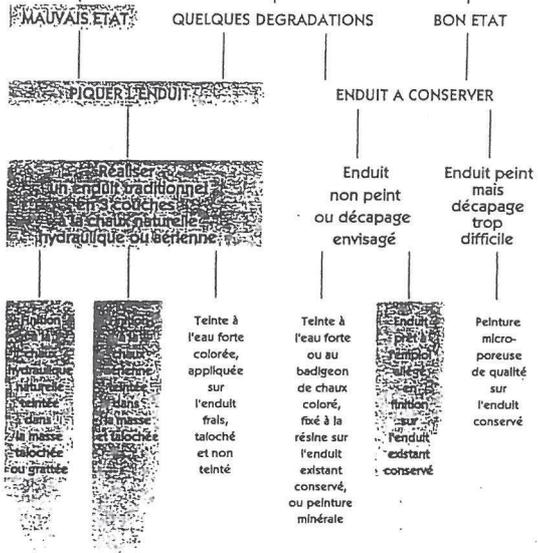
• Respecter la composition de la façade, les descentes de charges :
---> en gardant apparents sans les dissimuler sous des placages , les piliers et les murs mitoyens.
---> on ne créant pas de baie dépassant plus de trois fois la largeur d'une baie d'étage sans un point d'appui intermédiaire de la largeur d'un trumeau

• Conserver les éléments de décors en les intégrant à la composition, notamment ne pas masquer les balcons, bandeaux d'étages, moulures...)

• Laisser visible l'entrée du bâtiment , notamment ne pas intégrer dans la vitrine l'entrée d'accès aux étages

CONSERVATION DE L'ENDUIT EXISTANT
...OU REFECTION COMPLETE ?

ETAT DE L'ENDUIT



COMPOSITION D'UN ENDUIT TRADITIONNEL
DOSAGES pour les murs en pierre montés au mortier de chaux

DOSAGES POUR MURS EN PIERRES MONTES AU MORTIER PEU RESISTANT (1)
DONNES EN : ▽ SEAU DE XHN ▽ SEAU DE CAEB ▽ SEAU DE CIMENT BLANC ▽ SEAU DE SABLE ▢ BROUETTE DE SABLE

	A LA CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE (NFP 15310)			A LA CHAUX AERIENNE NATURELLE (NFP 15510)		
1ère COUCHE (GOBETIS)	5 + 10 (Facultatif sur pierre tendre)					
2ème COUCHE (CORPS D'ENDUITS)	4 + 10			2 + 10		
3ème COUCHE (FINITIONS)	3 + 10			1 + 10		
				VARIANTE HIVER	1 + 3	

1 Dosages extraits du DTU 96.1 et mai 1990

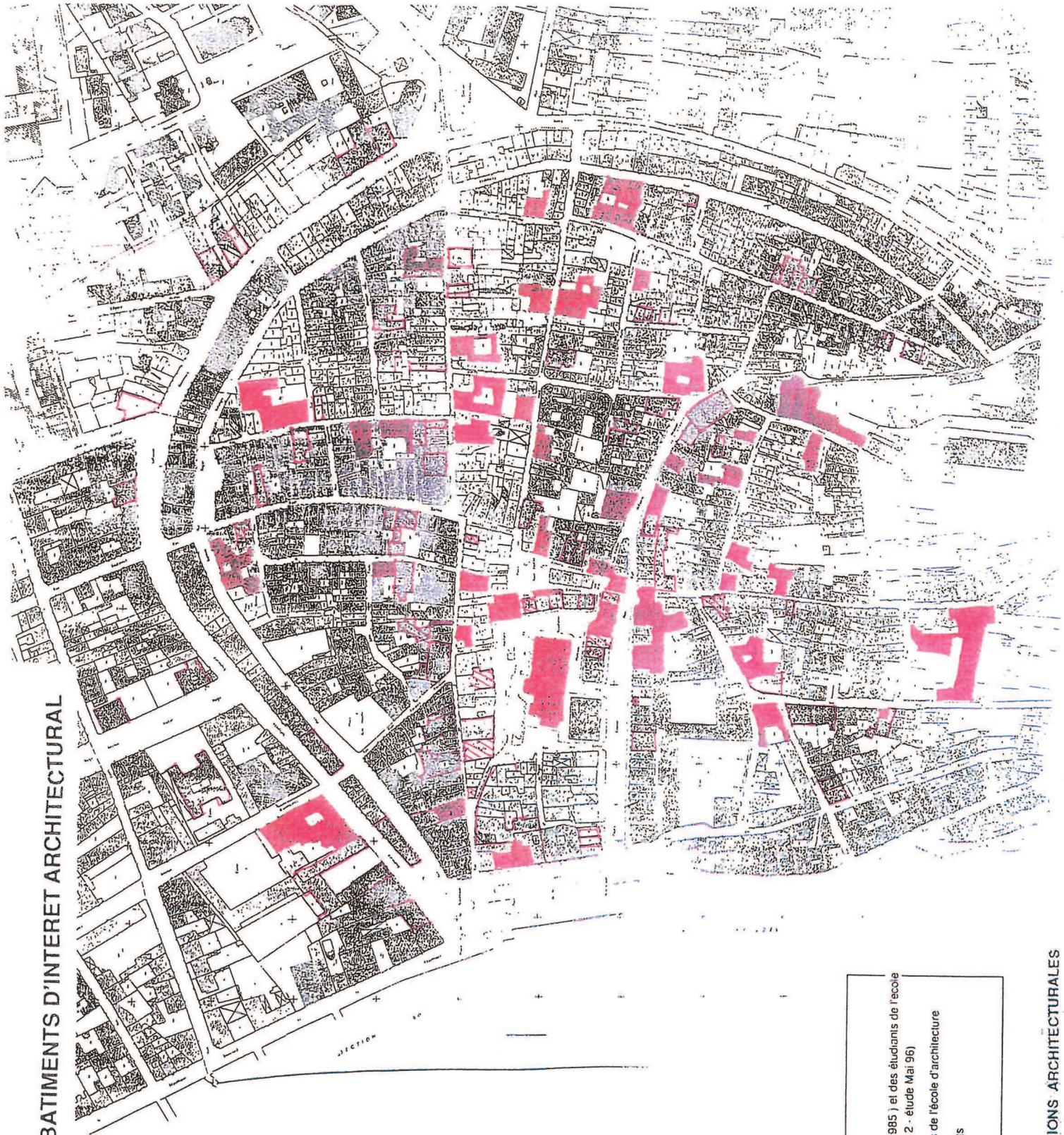
NETTOYAGE ET RESTAURATION DES MURS EN PIERRE DE TAILLE

● : fonction assurée par la technique considérée. ○ : fonction assurée dans une moindre mesure.

TECHNIQUES UTILISÉES	FONCTIONS ASSURÉES						
	DÉGAGER DE LA peinture pollution		cohésion	RECONSTITUER LA le nu texture teinte			PROTEGER DE l'humidité la pollution
décapant spécial	●	○					
lavage + brossage		○					
micro sablage		○			○	○	
reminéralisation			○ en profondeur				
rejointolement				○			○
ragréage				○			
reprise en tiroir				○	○	○	
finition de surface divers outils					○		
lasure minérale silicate						○	
eau forte à la chaux ou patine			○ en surface			○	○
hydrofuge							○
produits anticryptogamiques ou bactéricides							○

Tableaux extraits de la plaquette « Fiches façades » conçue et réalisée par l'ARIM Languedoc-Roussillon avec le concours de l'Etat et du Conseil Régional

PLAN DE LOCALISATION DES BATIMENTS D'INTERET ARCHITECTURAL



Bâtiments d'intérêt architectural :

d'après le repérage de C. K. Pawloski (étude préalable ZPPAU- 1985) et des étudiants de l'école d'architecture Languedoc-Roussillon (P. Aramet et F. Bornn Atelier 2 - étude Mai 96)

- Bâtiments repérés par CK Pawloski et par les étudiants de l'école d'architecture
- Bâtiments repérés par C.K Pawloski ou par les étudiants
- dont bâtiments de grand intérêt

VILLE de LUNEL

PALETTE DES COULEURS

- Vous trouverez page 2 les couleurs des murs et page 3 les teintes des menuiseries et ferronneries pour la mise en valeur des façades de Lunel.
- L'application de la palette des murs dépend de la situation de votre maison. La palette des menuiseries et ferronneries concerne tous les secteurs.
- DANS TOUS LES CAS, avant de réaliser vos travaux, vous devez déposer en mairie une DT (Déclaration de Travaux) ou un PC (Permis de Construire) (1)

Secteur A

> VOUS HABITEZ DANS LE COEUR DE VILLE
OU LE QUARTIER DE LA GARE

Que votre maison soit neuve ou ancienne, vous pouvez choisir la teinte de votre façade dans les couleurs des badigeons (page 2)

Les teintes des badigeons B4 / B9 / B10 / B11 / B12 ne seront pas copiées en enduit. Elles seront réalisées seulement en badigeon.

Si vous réalisez un enduit vous pouvez aussi choisir parmi les échantillons d'enduit exposés à la mission centre ville.

Secteur B

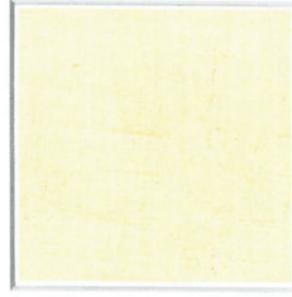
> VOUS HABITEZ EN DEHORS DU SECTEUR A

Le secteur B correspond à l'ensemble de Lunel moins le secteur A (coeur de ville et quartier de la Gare)

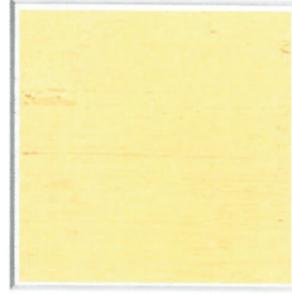
Que votre maison soit neuve ou ancienne, vous pouvez choisir la teinte de votre façade dans les couleurs des badigeons (page 2)

(1) - Vous pouvez retirer les formulaires de Déclaration de Travaux ou de Permis de Construire en mairie.

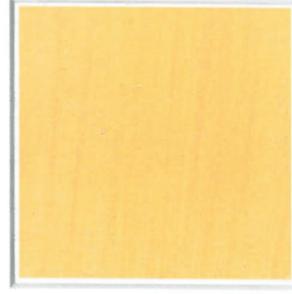
Couleurs des badigeons



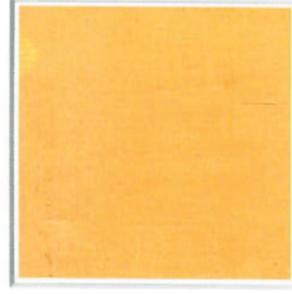
B1 - XJ 1,5%



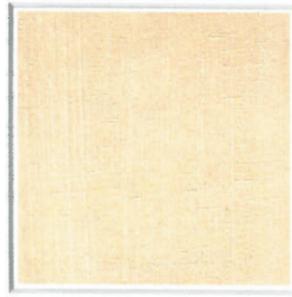
B2 - XJ 3%



B3 - XJ 6%



B4 - XJ 12%



B5 - SN 12%



B6 - SN 24%



B7 - OJ 12%



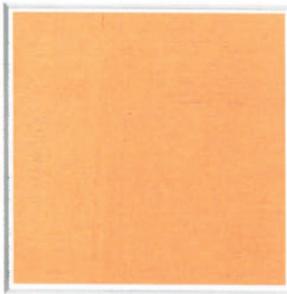
B8 - OJ 24%



B9 - XO 12%



B10 - XO 6% SN 3



B11 - XO 6% XJ 6%



B12 - XO 6% OJ 24%



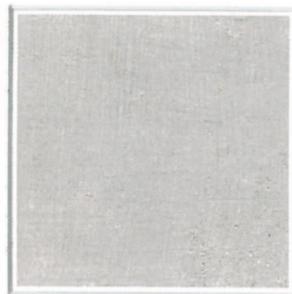
B13 - Blanc CL90



B14 - TK 3%



B15 - TK 6%



B16 - TK 12%

Menuiseries et ferronneries



M1-OLC168-87



M2-168-86



M3-168-85



M4-168-84



M5-168-43



M6-HC320



M7-HC152 Terre
verte



M8-422 Wagon



M9-HC420



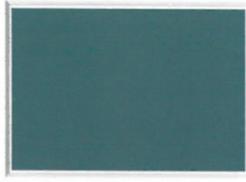
M10-153 Forêt



M11-205-085



M12-205-124



M13-207-164



M14-207-163



M15-207-162



M16-Base 25



M17-Ocre
Rouge



M18-HC271



M19-Sienne Cal



M20-Ombre Nat



M21-800



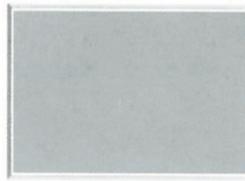
M22-650



M23-550



M24-HC222



M25-HC240

Les couleurs des badigeons

Les artisans qui préparent eux même leurs badigeons trouveront sous chaque teinte une indication de la quantité de pigments à incorporer à leur préparation.

> LES ABRÉGÉS UTILISÉS SONT :

XJ = oXyde Jaune

SN = Sienne Naturelle

OJ = Ocre Jaune

XO = oXyde Ocre (orangé)

TK = Terre de Kassel en poudre.

LA CHAUX utilisée est une chaux aérienne blanche CL 90 ou CL 98.

Le % de pigment indiqué est calculé par rapport au poids de chaux.

Un seau de chaux de 10 litres pèse 5 Kg donc XJ 10% indique l'ajout de 500 g d'oXyde Jaune.

La formule de base est constituée de 1 seau de chaux aérienne + 1 seau de poudre de marbre + 2 seaux d'eau + Adjuvants.

Les finitions recommandées

- Les enduits talochés
- Les enduits talochés + patine à fresco
- Les badigeons à la chaux
- Les peintures silicate.
- Les enduits grattés + badigeon (sur le neuf)

Les finitions exclues

- Les enduits écrasés
- Les enduits bruts de projection
- Les RPE (Revêtements Plastiques Epais)

Pour tous renseignements s'adresser à :
Mairie de Lunel - service Urbanisme
Tél. 04 67 87 84 14 - Fax : 04 67 71 84 85
courriel : ura@ville-lunel.fr - Site Internet : <http://www.lunel.com>



lunel